

## Sommaire

Anémie infectieuse du saumon aux Etats-Unis d'Amérique : rapport de suivi n° 1	109
Fièvre aphteuse au Royaume-Uni / Grande-Bretagne : rapport de suivi n° 10	110
Fièvre aphteuse au Koweït : rapport de suivi n° 1	111
Fièvre aphteuse en Argentine : rapport de suivi n° 8	111
Maladie de Newcastle en Israël : rapport de suivi n° 2 (levée des mesures de restriction)	112
Maladie hémorragique du lapin à Cuba : rapport de suivi n° 3	112
Fièvre aphteuse au Brésil	113
Fièvre aphteuse en Uruguay : rapport de suivi n° 3	114

### ANÉMIE INFECTIEUSE DU SAUMON AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE Rapport de suivi n° 1

Traduction d'un courrier électronique reçu le 3 mai 2001 du Docteur Alfonso Torres, administrateur adjoint des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, Washington :

**Terme du rapport précédent** : 16 mars 2001 (voir *Informations sanitaires*, 14 [12], 65, du 23 mars 2001).

**Terme du présent rapport** : 3 mai 2001.

Le foyer d'anémie infectieuse du saumon mentionné dans le rapport d'urgence a été confirmé le 16 avril 2001. Depuis ce rapport d'urgence, deux nouveaux foyers ont été détectés ; ils n'ont pas encore été confirmés.

#### Nouveaux foyers (non confirmés) :

Localisation	Nombre
Birch Point, Baie de Cobscook, Etat du Maine (à moins de 4 miles du premier foyer)	1
site de Booth Marine, Lubec, Etat du Maine	1

#### Nombre total d'animaux dans les nouveaux foyers (non confirmés) :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
saumon	150 000	...	...	...	11 500
saumon	78 000	...	...	...	...

#### Diagnostic :

- Laboratoire ayant effectué le diagnostic** : le diagnostic préliminaire a été réalisé par Microtechnologies Inc. (Richmond, Maine). Le premier foyer a été confirmé par le laboratoire des Services vétérinaires nationaux (Ames, Iowa).
- Epreuves diagnostiques réalisées** : isolement du virus sur lignées cellulaires SHK<sup>(1)</sup> et CHSE<sup>(2)</sup> ; épreuve d'immunofluorescence indirecte ; RT-PCR<sup>(3)</sup>. A Birch Point, les épreuves sur culture cellulaire ont été positives pour 10 poissons.

**Mesures de lutte durant la période objet du rapport :**

Le site de Birch Point a commencé à être dépeuplé de ses poissons. Dans les deux sites, tous les poissons vont être pêchés et un vide sanitaire va être maintenu pendant un certain temps.

Des mesures de sûreté biologique ont été prises dans tous les sites, et des protocoles rigoureux de désinfection ont été instaurés. Il est procédé à l'isolement des cages atteintes ainsi qu'au retrait quotidien des poissons morts et à leur enfouissement dans une décharge.

(1) SHK : cellules de rein de saumon.

(2) CHSE : cellules d'embryon de saumon *Oncorhynchus tshawytscha*.

(3) RT-PCR : test couplé de transcription inverse et d'amplification en chaîne par polymérase.

\*  
\* \*

**FIÈVRE APHTEUSE AU ROYAUME-UNI / GRANDE-BRETAGNE  
Rapport de suivi n° 10**

*Résumé synthétique des données reçues jusqu'au 4 mai 2001 du Docteur J.M. Scudamore, chef des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, Londres :*

**Terme du rapport précédent** : 1<sup>er</sup> mai 2001 (voir *Informations sanitaires*, **14** [18], 108, du 4 mai 2001).

**Terme du présent rapport** : 3 mai 2001.

**Nombre de nouveaux foyers** : 18.

**Nombre total de foyers confirmés depuis le début de l'épizootie** : 1 543.

**Nombre total d'animaux abattus et détruits (ou en attente de destruction) dans les foyers confirmés depuis le début de l'épizootie** :

<i>espèce</i>	<i>nombre</i>
bov	423 000
ovi	1 893 000
cap	2 000
sui	112 000

\*  
\* \*

### FIÈVRE APHTEUSE AU KOWEÏT Rapport de suivi n° 1

Traduction d'une télécopie reçue le 5 mai 2001 du Docteur Sultan A. Sultan Al Khalaf, directeur général adjoint, Autorité publique de l'agriculture et de la pêche (PAAF), Safat :

**Terme du rapport précédent :** 21 avril 2001 (voir *Informations sanitaires*, 14 [17], 93, du 27 avril 2001).

**Terme du présent rapport :** 30 avril 2001.

Dans le foyer signalé le 21 avril 2001 à Kabd, cinq autres veaux ont contracté la maladie, ce qui porte le nombre total d'animaux atteints à 30, dont 1 est mort.

**Nombre total d'animaux dans le foyer (données actualisées) :**

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
bov	66	30	1	0	0

**Source de l'agent / origine de l'infection :** l'infection se serait produite par contact avec des moutons présents dans la ferme où les veaux ont été placés.

La surveillance de la fièvre aphteuse a permis de découvrir trois nouveaux foyers à Kabd. En outre, un foyer a été découvert à Wafra, grâce à l'enquête épidémiologique (en aval du foyer).

**Nouveaux foyers :**

Localisation	Nombre
Kabd	3
Wafra	1

**Nombre total d'animaux dans les nouveaux foyers :**

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
bov	78	10	0	0	0

**Mode de diffusion de la maladie :** le propriétaire du troupeau du premier foyer de Kabd avait vendu deux veaux à un éleveur de Wafra. Lors de cette transaction, ces veaux pourraient avoir été en phase d'incubation de la maladie ; ils en ont présenté les symptômes le 21 avril 2001.

\*  
\* \*

### FIÈVRE APHTEUSE EN ARGENTINE Rapport de suivi n° 8

Traduction d'une télécopie reçue le 7 mai 2001 du Docteur Bernardo Gabriel Cane, président du service national de santé et de qualité agro-alimentaire (SENASA), secrétariat à l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'alimentation, Buenos Aires :

**Terme du rapport précédent :** 28 avril 2001 (voir *Informations sanitaires*, 14 [18], 103, du 4 mai 2001).

**Terme du présent rapport :** 5 mai 2001.

Au cours de la semaine du 29 avril au 5 mai 2001, 87 foyers de fièvre aphteuse ont été confirmés cliniquement et en laboratoire, chez des bovins, dans différentes communes et départements des provinces d'Argentine.

Le nombre total de foyers enregistré jusqu'au 5 mai 2001 s'élève à 566.

**MALADIE DE NEWCASTLE EN ISRAËL**  
**Rapport de suivi n° 2 (levée des mesures de restriction)**

*Traduction d'un extrait d'un courrier électronique reçu le 8 mai 2001 du Docteur Oded Nir, directeur des services vétérinaires et de la santé animale, ministère de l'agriculture et du développement rural, Beit Dagan :*

**Terme du rapport précédent :** 13 mars 2001 (voir *Informations sanitaires*, **14** [11], 57, du 16 mars 2001).

**Terme du présent rapport :** 6 mai 2001.

La maladie de Newcastle a été signalée pour la dernière fois le 11 avril 2001, dans le district d'Acre. Des vétérinaires officiels ont examiné tous les élevages de volailles dans un rayon de 3 km du foyer et aucun nouveau cas de cette maladie n'a été constaté, ni signalé en Israël.

Toutes les restrictions imposées dans l'exploitation et dans toute la zone concernée ont été levées.

\*  
\* \*

**MALADIE HÉMORRAGIQUE DU LAPIN À CUBA**  
**Rapport de suivi n° 3**

*Traduction d'un extrait d'un courrier électronique reçu le 8 mai 2001 du Docteur Emerio F. Serrano Ramirez, directeur général de l'Institut de médecine vétérinaire, ministère de l'agriculture, La Havane :*

**Terme du rapport précédent :** 28 mars 2001 (voir *Informations sanitaires*, **14** [14], 73, du 6 avril 2001).

**Terme du présent rapport :** 8 mai 2001.

**Nouveaux foyers :**

Localisation	Nombre
province de Havane	1
province de Matanzas	4

**Description de l'effectif atteint dans les nouveaux foyers :** élevages familiaux.

**Nombre total d'animaux dans les nouveaux foyers :**

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
lep	1 677	413	413	715	549

\*  
\* \*

## FIÈVRE APHTEUSE AU BRÉSIL

(Date du dernier foyer signalé précédemment : octobre 2000).

### RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'un courrier électronique reçu le 9 mai 2001 du Docteur Paulo Lourenço da Silva, directeur du département de la défense animale, ministère de l'agriculture et de l'approvisionnement, Brasília :

**Date du rapport** : 8 mai 2001.

**Nature du diagnostic** : clinique et de laboratoire.

**Date de la première constatation de la maladie** : 8 mai 2001.

**Date présumée de l'infection primaire** : 5 mai 2001.

### Foyers :

Localisation	Nombre
commune de Santana do Livramento, Etat du Rio Grande do Sul (30° 8' S – 55° 6' O), près de la frontière avec l'Uruguay	1 exploitation

**Description de l'effectif atteint** : les animaux malades étaient âgés de plus de 36 mois.

### Nombre total d'animaux dans le foyer :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
bov	661	15	0	...	...
ovi	736	0	0	...	...

### Diagnostic :

- A. **Laboratoire ayant effectué le diagnostic** : Laboratoire de la défense animale, ministère de l'agriculture et de l'approvisionnement (Recife, Pernambuco).
- B. **Epreuves diagnostiques réalisées** : dosage immuno-enzymatique ELISA.
- C. **Agent causal** : virus de sérotype A.

### Epidémiologie :

- A. **Source de l'agent / origine de l'infection** : recherches en cours.
- B. **Mode de diffusion de la maladie** : recherches en cours.

**Mesures de lutte** : dans les Etats du Rio Grande do Sul et de Santa Catarina (qui constituaient la zone indemne de fièvre aphteuse), la vaccination était interrompue depuis mai 2000 ; une vaccination stratégique est désormais autorisée dans 25 communes de l'Etat du Rio Grande do Sul, aux frontières avec l'Argentine et l'Uruguay.

\*  
\* \*

**FIÈVRE APHTEUSE EN URUGUAY**  
**Rapport de suivi n° 3**

*Traduction d'un courrier électronique reçu le 10 mai 2001 du Docteur Carlos A. Correa Messuti, ministère de l'élevage, de l'agriculture et de la pêche, Montevideo :*

**Terme du rapport précédent :** 3 mai 2001 (voir *Informations sanitaires*, **14** [18], 104, du 4 mai 2001).

**Terme du présent rapport :** 9 mai 2001.

Deux cent quarante-sept nouveaux foyers de fièvre aphteuse ont été confirmés.

**Localisation des foyers (voir carte 1) :**

Département	Nombre de nouveaux foyers (3-9 mai 2001)	Cumul des foyers (23 avril - 9 mai 2001)
Artigas	5	6
Canelones	4	6
Cerro Largo	2	2
Colonia	55	94
Durazno	11	13
Flores	17	19
Florida	5	7
Lavalleja	1	1
Paysandú	12	15
Río Negro	25	36
Rivera	2	3
Rocha	7	7
Salto	11	12
San José	5	11
Soriano	73	103
Tacuarembó	10	10
Treinta y Tres	2	3
Total	247	348

**Description de l'effectif atteint dans les foyers recensés du 3 au 9 mai 2001 :** le taux d'attaque global est de 1,1 % chez les bovins. Il n'y a pas eu de cas de maladie chez les ovins et les porcs.

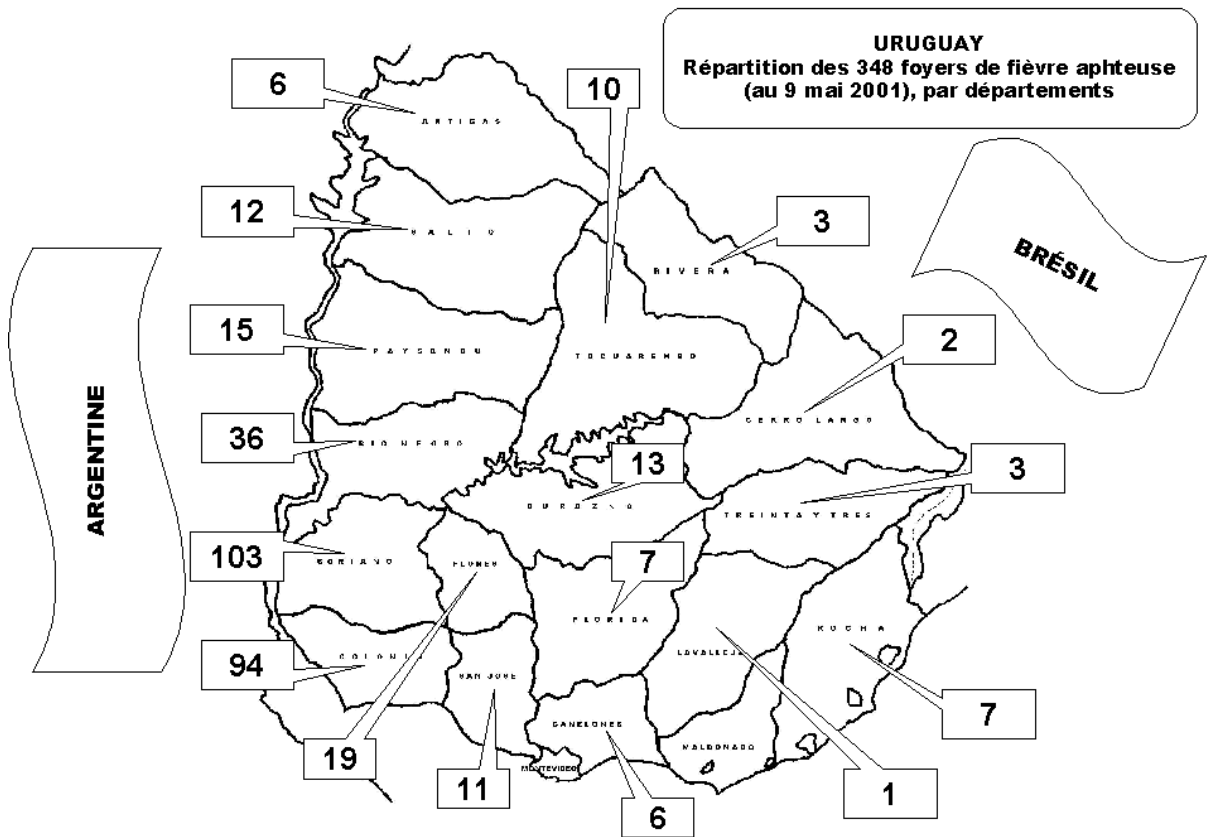
**Nombre total d'animaux dans les foyers recensés du 3 au 9 mai 2001 :**

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
bov	245 456	2 689	...	...	...
ovi	174 064	0	0	...	...
sui	875	0	0	...	...

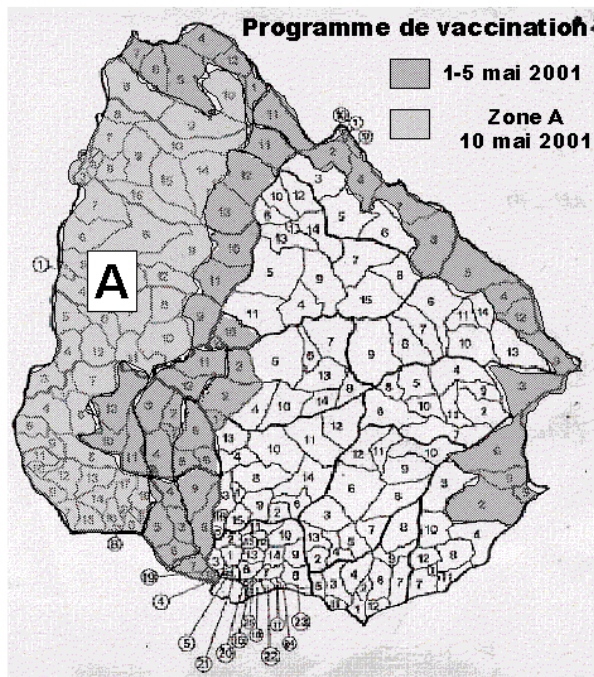
**Diagnostic :**

- A. Laboratoire ayant confirmé le diagnostic :** la caractérisation de l'antigène a été effectuée par le laboratoire de PANAFTOSA<sup>(1)</sup>.
- B. Epreuves diagnostiques réalisées :** technique de fixation du complément FC 50 % et sérums polyclonaux.

Carte 1



Carte 2



C. **Agent causal** : le sous-type de virus en cause est très semblable au sous-type A<sub>24</sub>. Afin de compléter les recherches sur l'agent, il est procédé à l'envoi de prélèvements au laboratoire mondial de référence de l'OIE pour la fièvre aphteuse (laboratoire de Pirbright, Royaume-Uni) et au laboratoire de Plum Island (Etats-Unis d'Amérique).

**Mesures de lutte durant la période objet du rapport :**

- Depuis le 8 mai 2001, il est permis de transporter des animaux sensibles non vaccinés contre la fièvre aphteuse, à des fins d'abattage immédiat, et dans les limites du strict nécessaire, pour répondre à des besoins ponctuels de consommation locale dans quelques départements.
- Les données définitives concernant les animaux détruits en application de l'abattage sanitaire (jusqu'à ce que cette mesure soit suspendue, le 30 mai 2001) sont les suivantes : 5 088 bovins, 1 511 ovins et 333 porcs. Les objets contaminés ont également été détruits. Le montant total de l'indemnisation s'élève à 1 844 144 USD.
- La stratégie de vaccination autour des foyers et dans le cheptel laitier se poursuit. La vaccination généralisée a débuté chez les bovins des divisions administratives (*secciones policiales*) situées à la frontière avec le Brésil ; la primovaccination généralisée de la population bovine se déroule conformément au plan vaccinal (voir carte 2).
- Les mesures strictes de contrôle des foyers, de désinfection et de confinement sont maintenues.

(1) PANAFTOSA : Centre panaméricain de la fièvre aphteuse, Rio de Janeiro, Brésil.

\*  
\* \*

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.